

PRIX INSPIRATION 2016

CARNET DE
PROJETS
INSPIRANTS

Québec 

FÉDÉRATION DES 
Villages-relais
DU QUÉBEC

Cette publication a été réalisée par la Fédération des Villages-relais du Québec et éditée par la Direction des communications du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Le contenu de cette publication se trouve sur le site Web du Ministère à l'adresse suivante : www.transports.gouv.qc.ca.

Pour obtenir des renseignements, on peut :

- composer le 511 (au Québec) ou le 1 888 355-0511 (partout en Amérique du Nord)
- consulter le site Web du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports au www.transports.gouv.qc.ca
- écrire à l'adresse suivante :
Direction des communications
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
700, boul. René-Lévesque Est, 27^e étage
Québec (Québec) G1R 5H1

Soucieux de protéger l'environnement, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports favorise l'utilisation de papier fabriqué à partir de fibres recyclées pour la production de ses imprimés et encourage le téléchargement de cette publication.

Imprimé sur du papier Rolland Enviro100 contenant 100 % de fibres recyclées postconsommation, certifié Éco-Logo, procédé sans chlore, FSC recyclé et fabriqué à partir d'énergie biogaz.



© Gouvernement du Québec, ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, 2016

ISBN 978-2-550-75797-9 (imprimé)

ISBN 978-2-550-75796-2 (PDF)

Dépôt légal – 2016

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Tous droits réservés. Reproduction à des fins commerciales par quelque procédé que ce soit et traduction, même partielles, interdites sans l'autorisation écrite des Publications du Québec.

LES VILLAGES-RELAIS : UN RÉSEAU RAYONNANT!

Les Villages-relais, c'est un réseau d'une quarantaine de municipalités :

- prêtes à accueillir **tous les types d'usagers de la route** toute l'année : voyageurs, camionneurs, cyclistes ;
- dévouées, offrant des **services essentiels de qualité** à des heures minimales d'ouverture et des attraits pleins de charme dans toutes les régions du Québec ;
- contribuant au **développement** et au **dynamisme** des communautés, des organismes et des commerçants locaux ;
- **jouissant d'une visibilité** sur tout le réseau routier québécois et d'une promotion au moyen de plusieurs outils de communication ;
- **engagées** auprès du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports et soutenues par la Fédération des Villages-relais du Québec ;
- **partenaires du gouvernement du Québec** dans l'amélioration du bilan routier en offrant des lieux d'arrêt agréables et sécuritaires.

Informez-vous sur les bénéfices de la reconnaissance Villages-relais en visitant le site Web de la Fédération des Villages-relais du Québec au www.villages-relais.qc.ca. Pour en savoir plus sur le Programme de reconnaissance des Villages-relais du Québec, consultez le www.transports.gouv.qc.ca.



MESSAGE DU MINISTRE

DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS

C'est avec fierté que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports s'associe pour une 3^e année consécutive à la Fédération des Villages-relais du Québec afin de souligner les bons coups des municipalités faisant partie du réseau des Villages-relais du Québec. Le prix Inspiration met au jour les réalisations innovantes et les efforts soutenus contribuant au rayonnement des Villages-relais.

Je vous invite à prendre connaissance de chacun des projets de ce carnet qui constitue une source d'inspiration pour toutes les municipalités du Québec. Comme le dynamisme du réseau est éloquent, encore une fois, le jury n'a pas eu la tâche facile. Les commerçants, les organismes et les communautés locales ont participé avec enthousiasme au concours en soumettant leurs initiatives. Ensemble, ils s'engagent et contribuent au développement et à la vitalité de toutes les régions du Québec.

Une fois de plus, cette année, le Ministère décerne le prix Coup de chapeau. Cette mention hors concours nous permet de saluer le dynamisme d'une municipalité partenaire Village-relais. De plus, je tiens à souligner l'apport remarquable du regretté Jacques Hémond, qui a été président de la Fédération des Villages-relais du Québec de 2009 à 2014. La Fédération attribuera cette année un prix en son honneur.

Je profite de l'occasion pour souligner la contribution exceptionnelle de la quarantaine de municipalités qui composent ce réseau unique en Amérique du Nord. L'accueil chaleureux, les services essentiels et les attraits touristiques qu'elles offrent sont appréciés de tous les usagers de la route qui profitent des Villages-relais pour faire des pauses agréables et sécuritaires. Le réseau des Villages-relais est un excellent moyen d'améliorer notre bilan routier, notamment pour contrer la fatigue au volant. En plus, il nous fait découvrir de nombreux attraits touristiques, culturels et naturels.

Je félicite tous les gestionnaires et intervenants qui unissent leurs efforts pour animer les Villages-relais. Bravo aux lauréats et à tous les participants au concours de leur engagement soutenu!

Jacques Daoust



MESSAGE DU PRÉSIDENT

DE LA FÉDÉRATION
DES VILLAGES-RELAIS
DU QUÉBEC

Plus qu'un label, le réseau des Villages-relais est une alliance entre sécurité et vitalité!

C'est dans cet esprit que la Fédération des Villages-relais a organisé, en collaboration avec le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, les prix Inspiration pour une troisième année consécutive.

Par cette reconnaissance, nous voulons promouvoir le dynamisme des Villes et Villages-relais et souligner l'apport des commerçants qui contribuent au rayonnement et à l'évolution du réseau.

Dans ce carnet, vous serez à même de constater les efforts déployés et la variété des initiatives réalisées pour améliorer la qualité de vie, renforcer la sécurité, mettre en valeur le patrimoine et promouvoir les attraits touristiques dans les Villages-relais. Tous ces projets représentent une valeur ajoutée au réseau des Villages-relais.

Par leur engagement envers le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, les 40 municipalités reconnues par le label participent à la lutte contre la fatigue au volant par une offre de service diversifiée. Ce gage de sécurité permet aux voyageurs de faire une pause agréable le long de leur parcours et de découvrir les attraits qui s'offrent à eux. Cette reconnaissance, enviée par plusieurs municipalités au Québec, témoigne de la confiance et de l'appréciation du Ministère à l'égard de nos organisations.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier la Direction des parcs routiers pour sa précieuse collaboration à la réussite de cet événement.

Gilbert Simard



PROJETS INSPIRANTS

CATÉGORIE MUNICIPALITÉ / ORGANISME

- Amqui
- L'Anse-Saint-Jean
- La Pocatière
- Maniwaki
- Nicolet
- Saint-Siméon
- Témiscaming



Village-relais
depuis 2008

Population
6 146

« AMÉLIORATIONS AU PARC MARCEL-RIOUX »

C'est en voulant sécuriser une partie de la Route verte que la Ville d'Amqui a créé un parcours alternatif pour contourner une zone routière achalandée, améliorant par le fait même les services offerts au parc Marcel-Rioux.

Plusieurs bénévoles et partenaires ont coordonné leurs efforts afin de réaliser les aménagements nécessaires dans le secteur du parc. Cela a permis de concevoir un tracé sécuritaire et agréable incitant les citoyens à faire plus d'activité physique (vélo, marche, patins à roues alignées). Parmi ces aménagements, mentionnons une piste cyclable asphaltée d'un kilomètre, le déplacement d'une passerelle permettant l'accès à un secteur boisé et l'érection d'un cénotaphe à la mémoire des anciens combattants. D'autres installations sont prévues afin de poursuivre l'amélioration de cette aire d'activité physique.

Ce projet a permis de résoudre un problème de sécurité dénoté par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports. Le bien-être et la sécurité des résidents s'en trouvent nettement améliorés.



SALLE JEAN-COSSETTE
ADMINISTRATION - ÉCOLE

ENTRÉE
2

Village-relais
depuis 2008
Population
6 146

« SALLE DE SPECTACLE À AMQUI »

Depuis plus de 25 ans, la communauté souhaitait que la Ville d'Amqui se dote d'une infrastructure qui réponde aux besoins émergents du secteur culturel de l'ensemble de la région matapédienne. Ce souhait se trouvait au cœur des préoccupations des résidents et des acteurs du milieu. Une étude réalisée en 2007 avait confirmé l'importance pour le développement socioéconomique et culturel d'avoir une salle de spectacle conforme aux normes professionnelles reconnues.

C'est en unissant leurs efforts et en ralliant plusieurs partenaires financiers, dont la Ville d'Amqui, la Commission scolaire des Monts et Marées, la MRC de la Matapédia et le ministère de la Culture et des Communications, que le projet s'est concrétisé.

En 2013, la mise à niveau de la Salle Jean-Cossette, propriété de la Commission scolaire des Monts et Marées, a été réalisée. De plus, l'aménagement de locaux connexes et l'acquisition d'équipement de son et d'éclairage de haute technologie font partie intégrante du projet. Ceux-ci peuvent maintenant être mis à la disposition des organisations locales et régionales pour des spectacles, des festivals et d'autres activités culturelles qui complètent l'offre de service. Les retombées économiques sont déjà appréciables, et la population répond positivement en participant en grand nombre aux événements organisés.

AMQUI

GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE



Village-relais
depuis 2008

Population
6 146

« VOIE HORS ROUTE ENTRE LE PARC MARCEL-BROCHU ET LE CAMPING »

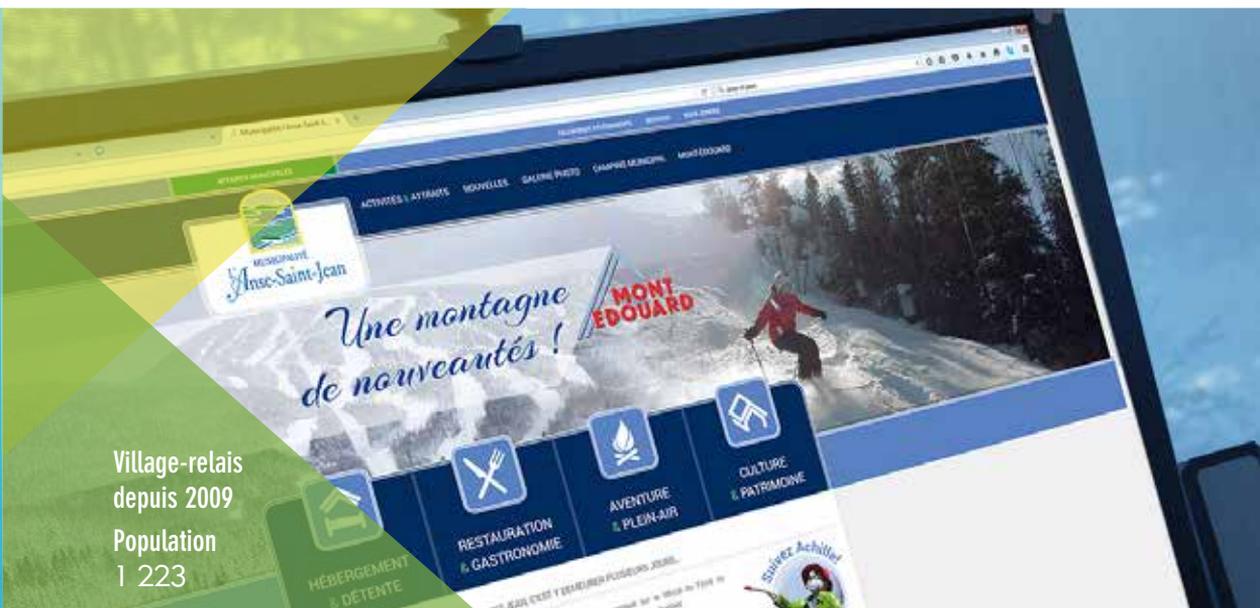
Situé en bordure de la route 132, à quelque 3 kilomètres du centre-ville, le Camping d'Amqui est un lieu très fréquenté par les vacanciers. Les intervenants du milieu cherchaient un moyen de permettre aux campeurs de se rendre à pied ou à vélo au cœur de la ville en toute sécurité.

L'aménagement d'une piste cyclable asphaltée s'est imposé : un circuit qui relierait le Camping d'Amqui au parc Marcel-Brochu et qui se poursuivrait jusqu'au pont couvert de L'Anse-Saint-Jean puis jusqu'au parc Pierre-et-Maurice-Gagné.

La réalisation du projet a accru le nombre de cyclistes dans ce secteur. Les déplacements vers le centre-ville s'en trouvent facilités et la découverte des attraits locaux demeure sécuritaire. De plus, cet aménagement, devenu un lieu favorable à l'activité physique, aura des effets bénéfiques sur la santé des résidents.

L'ANSE-SAINT-JEAN

SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN



« L'ANSE-SAINT-JEAN, UN VILLAGE-RELAIS À L'ÈRE 2025 EN 2015 »

Le conseil municipal de L'Anse-Saint-Jean souhaitait renouveler son image de marque en utilisant de nouvelles plateformes technologiques pour la refonte de son site Internet et l'ajout d'un espace réservé au tourisme local.

L'espace Web touristique est accessible via le site de la ville modernisé. La conception facilite la diffusion de l'information auprès de la clientèle cible. Adaptée aux téléphones intelligents et aux tablettes, une application peut également être téléchargée par les visiteurs. Avec l'aide du guide Achille, un personnage numérique, on y trouve les attraits touristiques et les services offerts dans la municipalité. Il est même possible pour les utilisateurs de faire des réservations en ligne auprès des commerçants.

De plus, une borne interactive sous forme d'une carte 3D navigable est mise à la disposition des touristes et des visiteurs. À l'aide d'un écran tactile, il est possible de situer les attraits touristiques, les circuits à emprunter et les services disponibles dans la municipalité. Cette borne est accessible l'été au quai de L'Anse-Saint-Jean et l'hiver à la station de ski du Mont-Édouard.

Les statistiques démontrent que l'achalandage de visites a augmenté de façon considérable et qu'il continuera de croître puisqu'il est prévu de faire une campagne de promotion au sujet du téléchargement possible via App Store et Google Play.

LA POCATIÈRE

BAS-SAINT-LAURENT



Village-relais
depuis 2012

Population
4 076

« LA GRANDE BATAILLE DE FEUILLES MORTES »

Dans le but de bonifier l'offre d'activités durant la fête de l'Halloween à La Pocatière, les organisateurs ont eu l'idée de proposer une première mondiale : une Grande bataille de feuilles mortes !

Réunissant plus de 1 000 participants ainsi que des médias, cet événement à la fois familial, écologique et vivifiant a été organisé en un mois à peine en faisant appel à M. Marto Napoli, reconnu pour concevoir des événements originaux. Le caractère inusité de l'activité et les impondérables dus à la météo et à la tombée des feuilles rendaient sceptiques certaines personnes. Heureusement, les deux éléments ont été au rendez-vous pour faire de cette journée une réelle réussite.

Le projet a rallié plusieurs intervenants, dont les étudiants de l'école polyvalente La Pocatière, des bénévoles et l'entreprise McDonald's. Les résidents de la région ont également été sollicités pour contribuer à l'événement en apportant leurs sacs de feuilles mortes à La Pocatière afin d'en faire une montagne. L'effet de gigantisme a gagné le cœur de tous les participants, du plus petit au plus grand.

À la fin de l'activité, trois camions-bennes ont été remplis des feuilles ramassées, qui ont été données à une entreprise d'aménagement paysager pour être réutilisées. L'objectif de la plus grande bataille de feuilles mortes a été atteint avec succès et a suscité une immense fierté !



Village-relais
depuis 2008

Population
3 763



« UNE RANDONNÉE EN RAQUETTE AU CLAIR DE LUNE À MANIWAKI »

Avec pour objectif de stimuler la vitalité communautaire, la Ville de Maniwaki souhaitait favoriser l'activité physique et les saines habitudes de vie en donnant accès aux citoyens à des espaces peu utilisés l'hiver. C'est dans cet esprit, en collaboration avec le club de motoneige les Ours blancs, que le projet d'aménagement de sentiers a vu le jour.

Situé sur le terrain de golf au cœur de la municipalité, un sentier de près de 4 kilomètres a été aménagé et entretenu par des bénévoles pour la pratique de la raquette et du ski de fond. Il s'agit d'un partenariat entre la Ville de Maniwaki, le club de motoneige les Ours blancs, la coopérative de golf les Trois-Clochiers et la maison de jeunes Mani-jeune.

L'enthousiasme suscité autour du projet a amené la municipalité à proposer l'organisation d'une activité spéciale : une randonnée au clair de lune, par une nuit illuminée, faisant converger la participation citoyenne et l'activité physique, ainsi que les générations, réchauffant les cœurs dans un grand rassemblement de plein air hivernal. Ce fut un succès à tous points de vue.

La Ville de Maniwaki croit à l'effet des micro-initiatives qui amalgament la participation citoyenne et la mise en place d'activités réussies avec la collaboration de partenaires du milieu. C'est un exemple « d'urbanisme tactique », utilisant le loisir organisé par l'aménagement d'un lieu enchanteur, sécuritaire, accessible et agréable. Les aménagements écoresponsables engendrent une plus grande sensibilisation à l'environnement et favorisent la participation de l'ensemble de la population.

FINALISTE

NICOLET

CENTRE-DU-QUÉBEC



Village-relais
depuis 2013
Population
8 058

« NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE ET RÉNOVATION DE L'HÔTEL DE VILLE NICOLÉTAİN »

La Ville de Nicolet souhaitait centraliser les services directs à la population. Pour ce faire, le bâtiment au centre-ville a été préservé pour réaliser des travaux d'agrandissement et de réaménagement. On y trouve maintenant tous les services à la population : la Cour municipale desservant 26 municipalités, une salle pour le juge, une salle pour les procureurs, une salle multifonctionnelle de 100 places disponible pour le public ou des organismes, et accessible aux personnes à mobilité réduite. Cet immeuble devient donc la maison du citoyen.

De plus, juxtée à ce bâtiment, la bibliothèque municipale offre de nouveaux services tels la consultation sur place, un service Internet et divers ateliers d'animation. Elle propose des aménagements spécifiques pour les enfants, les adolescents et les adultes en plus d'être à la fine pointe de la technologie.

Ce projet s'inscrit dans une vision à long terme qui considère toutes les sources énergivores des bâtiments, soit l'éclairage, la ventilation et le chauffage. Il était important pour la Ville de Nicolet d'avoir une approche écoénergétique, et, en ce sens, elle a tout mis en œuvre pour être à l'avant-garde en matière de développement durable.

SAINT-SIMÉON

CHARLEVOIX



Village-relais
depuis 2008
Population
1 262

« HALTE DES BOULEAUX DE SAINT-SIMÉON »

C'est pour répondre à une demande des visiteurs que la Municipalité de Saint-Siméon a réalisé un projet de construction d'un belvédère à la halte des Bouleaux. Cet aménagement, qui joint l'utile à l'agréable, constitue un lieu d'arrêt sécuritaire et donne accès à un point de vue exceptionnel sur l'estuaire et les îles du Saint-Laurent. À cet endroit s'ouvre une fenêtre sur le panorama unique de la localité dont l'ampleur et l'énergie du relief s'interrompent brusquement pour mieux se fondre dans un paysage immense.

Le Comité d'embellissement a conçu l'aménagement paysager en s'inspirant du fleuve, ce qui confère au lieu une atmosphère de sérénité et de calme fortement attrayante pour les visiteurs et la population.

La halte des Bouleaux est aussi le point de départ de la piste de ski de fond et du sentier de la Croix de Saint-Siméon menant à la montagne. Depuis qu'elle a été bonifiée, on constate un intérêt grandissant pour ce secteur. Avec les nouveaux aménagements et le belvédère, elle est devenue un objet de fierté locale.

Ce projet atteint l'objectif de mise en valeur des paysages avec une percée visuelle sur le fleuve, en plus d'être un lieu de repos et de découverte sécuritaire pour les visiteurs et d'enracinement pour les résidents.



TÉMISCAMING

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Village-relais
depuis 2008
Population
2 345

« CIRCUIT D'INTERPRÉTATION DES ANCIENNES CONDUITES FORCÉES DE TÉMISCAMING »

Ville mono-industrielle, Témiscaming travaille depuis plusieurs années à diversifier son économie en misant sur le développement touristique. Riche de son patrimoine industriel, elle opte pour la valorisation des anciennes conduites forcées.

Ayant marqué le paysage urbain de la ville et la mémoire collective des Témiscaminois pendant plusieurs décennies, les conduites forcées de Témiscaming constituent un attrait d'importance par leur taille imposante et par la segmentation de la ville.

La Ville de Témiscaming a conçu un circuit qui retrace l'historique de cette œuvre industrielle, met en valeur les vestiges qui suscitent l'intérêt des visiteurs dans un trajet facile pour la marche et s'assure de bien intégrer l'infrastructure touristique existante (statuts, circuit cyclable et piétonnier, Musée de la Gare, ruisseau Gordon).

Croyant à ce projet, plusieurs partenaires ont investi financièrement dans sa réalisation. Mentionnons Hydro-Québec, la Société historique P. E. Gendreau, la Corporation Passe-du-Long-Sault inc., la MRC de Témiscamingue et l'ATR de l'Abitibi-Témiscamingue.

S'adressant à une large clientèle, que ce soit les familles, les jeunes étudiants, les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite ou les touristes intéressés par l'histoire, le patrimoine et l'ingénierie, le circuit d'interprétation des conduites forcées se distingue par son originalité.

FINALISTE

PROJETS INSPIRANTS

CATÉGORIE COMMERCE

- Sonichoix GS Paquin
Village-relais de Danville
- Fromagerie des Grondines
Village-relais de Deschambault-Grondines
- Dépanneur Bilodeau Sud
Village-relais de Nicolet

SONICHOIX GS PAQUIN

DANVILLE, CANTONS-DE-L'EST



Village-relais
depuis 2006
Population
3 917

« SECONDE VIE COMMERCE DANVILLE »

Après 38 ans de services de mécanique, M. Serge Paquin, propriétaire du Garage GS Paquin, se posait la question à savoir s'il devait prendre sa retraite. Son attachement à Danville et à ses clients le préoccupait. Sa conjointe et lui souhaitaient garder l'activité économique au cœur de leur village. Située à l'intersection des rues qui mènent vers les principaux attraits de la ville, leur entreprise se positionne favorablement autant pour les citoyens que pour les visiteurs.

Finalement, les propriétaires ont décidé de changer la vocation du bâtiment, de combiner les services d'épicerie et de distribution d'essence sous la bannière Sonichoix pour desservir leur clientèle immédiate et les visiteurs. Il demeurait important pour eux que le commerce offre un service à la clientèle hors pair. C'est pourquoi les travaux ont été orientés de façon à rendre les lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Des rénovations majeures représentant un investissement de près de 800 000 \$ leur ont permis de réaliser leur rêve de maintenir le service d'essence et de continuer à desservir la clientèle qui était fidélisée depuis longtemps. Leur contribution à la vitalité économique est un exemple d'entrepreneur ancré dans sa communauté.

JACQUES HÉMOND

FROMAGERIE DES GRONDINES

DESCHAMBAULT-GRONDINES, QUÉBEC

Village-relais
depuis 2010
Population
2 259



« PAVILLON DES DÉCOUVERTES GOURMANDES »

Depuis 2007, la Fromagerie des Grondines fabrique et met en marché des fromages au lait cru biologique et accueille quelque 27 000 visiteurs annuellement. Bien ancrée dans le domaine agroalimentaire, on y trouve une grande variété de produits régionaux. En 2015, les propriétaires ont décidé d'augmenter et de diversifier leur offre de service par la construction d'un pavillon de découvertes gourmandes.

Réalisé dans le but d'attirer une nouvelle clientèle intéressée par le tourisme gourmand, le projet consiste à offrir une interprétation dynamique avec une vue d'ensemble complète, de la ferme à la fabrication et à l'affinage dans un milieu invitant et convivial.

Afin de faire découvrir les saveurs du terroir local et le savoir-faire de l'artisan, des aménagements permettent l'accueil de groupes et des dégustations. Les visiteurs pourront effectuer des visites passives avec vidéo description, des visites guidées et des animations personnalisées dont des ateliers de dégustation. Des panneaux d'interprétation interactifs seront installés pour des visites autonomes.

Une offre touristique à la hauteur de la région et une expérience authentique inciteront assurément les visiteurs à prolonger leur séjour, positionnant ainsi la région de Portneuf comme un des trésors de notre garde-manger régional.



DÉPANNEUR BILODEAU SUD

NICOLET, CENTRE-DU-QUÉBEC



Village-relais
depuis 2013

Population
8 058

« RECONSTRUCTION DU SITE PÉTRO-T »

L'acquisition d'un ancien site « pétrole et dépanneur » avec l'objectif de le démolir et de le reconstruire, voilà le défi qu'ont relevé les entrepreneurs Patrick et Stéphane Bilodeau. Ce lieu est le premier coin de rue en arrivant à Nicolet en provenance de l'est. L'objectif était de redonner à ce quartier une meilleure image et d'offrir un endroit où l'expérience d'achat serait bonifiée tant pour les gens du quartier et de la ville que des touristes de passage à Nicolet.

Plusieurs défis ont surgi : la décontamination du site, l'aménagement des installations sur un terrain restreint et le financement. La réalisation du projet requerrait un financement d'un million de dollars, dont le tiers en mise de fonds.

Maintenant que les travaux sont terminés, l'expérience d'achat n'est plus ce qu'elle était. L'ambiance est agréable et l'accès est plus aisé pour tous, y compris les personnes à mobilité réduite et les gros véhicules.

La revitalisation de ce site par cette entreprise apporte un regain de vie dans ce secteur. C'est une fierté pour les propriétaires, l'équipe de travail et les gens du quartier. L'augmentation du chiffre d'affaires démontre les retombées positives du projet.

À PROPOS DU JURY

Nous voulons remercier le jury composé de membres de diverses organisations. Il s'agit de Marc-Antoine Fortin, de la Fédération québécoise des municipalités, Nadine Maltais, du Réseau québécois des villes et villages en santé, et Béatrice Coiffard, de la Fédération française des Villages étapes. Nous saluons leur rigueur et leurs généreux commentaires avisés concernant l'analyse des projets.

Pour déterminer les finalistes et les lauréats, le jury a travaillé à partir d'une grille d'analyse balisée par quatre critères et une pondération :

- Originalité du projet et de la démarche
- Implication citoyenne
(mixité des participants, des partenaires, etc.)
- Apport à la communauté/municipalité
ou clientèle et impacts positifs
- Portfolio

INSPIRÉS?

Rendez-vous l'an prochain
pour le concours
prix Inspiration 2017.



Le contenu de cette publication se
trouve sur le site Web de la Fédération
des Villages-relais du Québec :

www.villages-relais.qc.ca

Sources des photos :
les municipalités participantes

En partenariat avec :

Québec 